



Collège des Formateurs Expert en PNL de la Fédération NLPNL

La PNL pour apprendre, entreprendre et évoluer...

LES STANDARDS DE QUALITE NLPNL DES FORMATIONS CERTIFIANTES EN PNL

La Fédération NLPNL présente dans ce document les standards qu'elle retient comme indicateurs de qualité pour les compétences requises et les processus d'acquisition de celles-ci.

La PNL est une réalité vivante. Elle évolue. Les standards devront être actualisés pour maintenir le niveau de qualité des formations et des pratiques conduites par les certifiés.

C'est le rôle de la Commission Enseignement de la PNL du collège des Formateur Experts PNL de suivre cette évolution.

Dans la mesure où un formateur indépendant ou un organisme de formation (OF) souhaite présenter Qualiopi, le RSCH ou le RNCP, ou pour simplement renseigner son site, il est possible d'adapter sa présentation de ces standards tout en les respectant dans son enseignement auprès de ses stagiaires.

À cet effet, voir l'Annexe ci-dessous à l'intention des formateurs indépendants et organismes de formation.

I - FORMATION CERTIFIANTE DE PRATICIEN PNL

I.1 - Les compétences requises chez le Praticien

1. Accéder à une compréhension du fonctionnement et du développement humains au travers de la découverte et l'intégration des principes fondateurs de la PNL afin d'aborder la relation à soi et à l'autre de façon constructive et accompagner avec justesse et efficacité son propre développement comme celui des autres
2. Enrichir ses capacités d'attention (acuité sensorielle) pour mieux comprendre son interlocuteur en percevant finement les signaux verbaux et non verbaux qu'il émet dans la communication
3. Augmenter sa flexibilité pour optimiser la relation en s'accordant et en se mettant en phase avec le mode de communication de son interlocuteur
4. Repérer les imprécisions du langage dans le discours de son interlocuteur, et les interroger en utilisant une stratégie de questionnement particulier pour faciliter le recueil d'informations utiles et pertinentes à l'objectif poursuivi dans un contexte donné
5. Se servir d'une stratégie efficace pour définir ses objectifs et faciliter leur obtention en prenant en considération les critères de formulation spécifiques
6. Renforcer la motivation à développer un projet ou atteindre un objectif grâce à une grille de lecture permettant de repérer les niveaux à considérer comme leviers de changement et en alignant ses comportements avec sa mission
7. Savoir identifier, mobiliser et utiliser les états internes (les émotions) représentant les ressources pour atteindre un objectif
8. Désactiver un état interne négatif (émotion), soit en neutralisant cet état ou bien en s'en dissociant pour faire preuve de ses ressources et compétences dans une situation donnée,
9. Utiliser un langage spécifique pour favoriser l'accès, chez son interlocuteur à son potentiel inconscient en faisant appel à son imaginaire, sa créativité, sa mémoire somatique...
10. Identifier chez l'interlocuteur aussi bien les ressorts de sa motivation et ses ressources disponibles que les freins ou obstacles éventuels à sa réalisation afin d'en tenir compte et respecter sa cohérence personnelle pour atteindre son objectif
11. Développer de la flexibilité cognitive et comportementale, encourager l'adoption de



Collège des Formateurs Expert en PNL de la Fédération NLPNL

La PNL pour apprendre, entreprendre et évoluer...

- points de vue différents pour enrichir l'expérience de son interlocuteur et élargir son modèle du monde
12. Définir et initier un nouveau comportement dans une situation donnée en activant les capacités de l'interlocuteur à créer et à vivre des expériences virtuelles par lui-même
 13. Repérer les parties prenantes d'une situation et leur intention positive pour générer un nouveau comportement, gérer les conflits et les paradoxes (internes ou externes) en mobilisant les ressources de chacune d'entre elles
 14. Diversifier les représentations sensorielles d'une expérience donnée pour en modifier le ressenti et transformer les conséquences qui en découlent grâce à la variation spécifique des modalités sensorielles qui la composent
 15. Identifier, décoder et encoder les stratégies mentales et comportementales en mettant au jour ses composantes et la façon dont elles sont ordonnées pour les rendre efficaces et/ou les transmettre à autrui

Ayant intégré les postulats d'une approche humaniste et stratégique et adopté une posture facilitante, le praticien conduit le changement élégamment et efficacement en articulant dans sa pratique les techniques et protocoles appropriés aux situations travaillées.

La formation de Praticien en PNL vise à développer chez le Praticien sa compétence à intervenir à partir des postulats de la PNL et à les utiliser avec congruence :

1. La carte n'est pas le territoire.
2. On ne peut pas ne pas communiquer.
3. Le sens de la communication est dans la réponse qu'elle obtient.
4. Tout comportement, à son origine, est orienté vers l'adaptation et sous-tendu par une intention positive.
5. Nous avons des comportements, nous ne sommes pas nos comportements.
6. Plus on a de choix, mieux c'est.
7. Chaque personne dispose de toutes les ressources dont elle a besoin, soit dans son histoire personnelle, soit dans son environnement.
8. Il n'y a pas d'échec, que du feedback.
9. Le corps et l'esprit font partie d'un même système cybernétique.

(Liste indicative)

B. Au cours de sa formation, et afin d'acquérir les compétences ci-dessus, le Praticien apprend à identifier et à utiliser pour lui-même et les autres les modèles, outils et techniques de base suivants :

- Le modèle de l'expérience subjective
- L'établissement et le maintien du rapport dans le respect du modèle du monde de l'autre et de son écologie
- La synchronisation verbale et non verbale, la conduite
- Le calibration basée sur l'expérience sensorielle
- Les critères de formulation d'un objectif
- Le respect des conditions de bonne formulation d'un objectif avec la mise en évidence de la structure de l'état présent et l'état désiré
- Modèle SCORE
- Les systèmes de représentation (les prédicats et mouvement des yeux)
- Le chevauchement et la traduction des systèmes de représentation
- Les stratégies : identification et utilisation
- L'association, la dissociation simple et double
- Les niveaux logiques



Collège des Formateurs Expert en PNL de la Fédération NLPNL

La PNL pour apprendre, entreprendre et évoluer...

- Les sous-modalités
- Le découpage vers le haut, vers le bas, latéral
- Le Meta-Modèle
- Les cadres de contraste, pertinence, comme-si, back-track
- Les ancrages (VAK), les chevauchements et les enchaînements d'ancrage
- Désactivation et empilement d'ancres
- Le cercle d'excellence
- Swish
- Le générateur de nouveaux comportements
- L'accès aux ressources et la création de ressources
- Le changement d'histoire de vie
- Les recadrages en une phrase, de sens, de contexte, en six points
- La négociation entre les parties, le V/K Squash
- Le Milton-Modèle
- Les métaphores

I.2 - La formation

La durée minimale d'un cycle de Praticien est de 147 Heures. Il est souhaitable qu'elle soit de 168 Heures. Le cycle est placé sous la responsabilité pédagogique d'un ou plusieurs Formateur Expert(s) effectivement certifié(s) au début du cycle.

L'Enseignant/Formateur Expert est responsable de la progression et du suivi de chaque personne et du groupe.

Pour assumer pleinement son rôle, il conduit personnellement :

- le démarrage de la formation,
- plus de la moitié du cycle (au minimum, les 2/3)
- la certification.

Au-delà des 147 Heures minimum du cycle de certification, l'Enseignant/ Formateur Expert peut demander l'intervention d'un Maître Praticien spécialiste dans un domaine particulier.

I.3 - Le participant.

Quelle que soit la nature ou la durée d'une formation non-certifiante suivie précédemment par une personne, celle-ci intégrera le cycle Praticien dès le premier jour de la formation.

En cas d'absence au cours de sa formation, le participant devra rattraper les journées manquées pour obtenir sa certification, selon des modalités propres à chaque Institut.

I.4 - La certification.

Elle sera octroyée après évaluation des connaissances et des compétences du participant en fonction de la réglementation en vigueur.

II - FORMATION CERTIFIANTE DE MAITRE-PRATICIEN

II.1 - Les compétences requises chez le Maître-Praticien

1. Recueillir de l'information nécessaire à l'accompagnement d'un interlocuteur (individu, groupe, famille, etc.) en différenciant le contenu du discours de sa structure.
2. Distinguer finement les éléments d'un état problème d'un état solution, et de sa résolution en sachant classer des informations, rechercher l'objectif et travailler le changement.



Collège des Formateurs Expert en PNL de la Fédération NLPNL

La PNL pour apprendre, entreprendre et évoluer...

3. Observer et écouter l'expression de ce qui régit les comportements, savoir s'adapter à ce qui motive et influence les personnes afin de les aider à mettre en place des actions efficaces, et/ou diversifier leurs modes de fonctionnement.
4. Faciliter l'expression de la créativité chez les individus ou les groupes pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets et les aider à accéder à plus de cohérence.
5. Stimuler la motivation, activer, renforcer et enrichir les ressources individuelles, groupales ou systémiques pour faciliter la transformation d'émotions problématiques, voire pénibles.
6. Diversifier les points de vue différents face à une situation problématique afin d'augmenter la flexibilité et ouvrir un champ de réflexion.
7. Identifier les freins à l'action, y compris les croyances complexes, limitant l'atteinte d'objectif, les traiter et favoriser l'évolution.
8. Identifier et traiter les objections avec aisance en invitant l'interlocuteur à porter son attention sur les informations implicites du langage et apprécier de nouvelles compréhensions de son expérience.
9. Repérer, auditer et traiter les conflits de valeurs présents dans les situations complexes autant chez soi-même que chez les autres.
10. Encourager un regain de liberté en augmentant le choix d'orientation d'actions possibles dans une relation, quelle qu'elle soit (personnelle, professionnelle, familiale, etc.).
11. Mettre au jour les stratégies de réussite d'une personne reconnue pour l'excellence de ses savoir-faire afin de lui permettre d'enrichir son répertoire de compétences personnelles et de transférer ces compétences à d'autres.
12. Concevoir ses propres outils d'accompagnement et de changement en fonction du contexte, construire des interventions sur mesure.

Le Maître-Praticien a intégré toutes les techniques du niveau Praticien et sait les combiner entre elles avec élégance pour construire ses propres interventions.

Il distingue facilement le contenu de la structure et la description de celle-ci. Il reste en contact avec ses émotions en choisissant la manière dont il les utilise dans l'intérêt de ses interlocuteurs.

Il intègre dans sa pratique les modèles et techniques spécifiques suivants :

- Processus fondamentaux de changement
- Croyances, critères et présupposés : détection, utilisation, ajustement, transformation chez lui et chez les autres grâce aux techniques telles que :
 - La marelle des croyances
 - Re-imprinting
 - Intégration de systèmes de croyances conflictuelles
- Niveaux logiques : alignement et co-alignement de niveaux logiques
- Méta-programmes : détection, utilisation, ajustement, transformation
- Stratégies : détection, codage, modification, installation
- Stratégie de créativité de Walt Disney
- Méta-Miroir de R. DILTS
- Sous-Modalités : utilisation raffinée et créative
- Modélisation de compétences diverses, transfert de compétences
- Émotions : structure, messages transmis par l'émotion, etc. à partir des travaux de L. CAMERON-BANDLER
- Le seuil de tolérance de S. ANDREAS
- Ligne du Temps : différentes méthodes et techniques d'exploration et de travail basées sur les travaux de R. BANDLER, T. JAMES, R. DILTS, W. WOODSMALL, J. TURNER
- Méthodes de modélisation et d'auto-modélisation



Collège des Formateurs Expert en PNL de la Fédération NLPNL

La PNL pour apprendre, entreprendre et évoluer...

Au-delà de ce programme peuvent être présentés, en complément, des travaux ou techniques de PNL, tels que :

- La transformation fondamentale (C. ANDREAS)
- Le PNLt (ou modèle SOAR)
- Le destructeur de décision (R. BANDLER)
- Compulsion Blowout - Souffler une compulsion (R. BANDLER)
- Le cercle d'excellence, Le nouveau code de la PNL (J. GRINDER) et les techniques spécifiques qui en découlent
- L'hypnose ericksonienne
- Croyances et santé (R. DILTS)
- Travail avec des mentors et des sponsors (R. DILTS)
- L'orientation fondamentale du moi (L. CAMERON-BANDLER)
- Le deuil, la honte (S. et C. ANDREAS)
- Le pardon (S. SMITH et T. HALLBOM)

Chaque organisme de formation peut en plus, prévoir une journée consacrée à la présentation générale ou à la sensibilisation à des techniques d'une autre approche dans l'environnement de la PNL (*Thérapie Narrative, Gestalt, AT, Analyse Systémique, Hypnose, Éléments des neurosciences ...*)

Certains de ces travaux ou techniques relevant d'une formation approfondie ne peuvent donner lieu dans le cadre du Maître-Praticien qu'à une présentation, une introduction ou une sensibilisation.

II.2 - La formation

La durée minimale d'un cycle de Maître-Praticien est de 147 heures. Le cycle est placé sous la responsabilité d'un ou plusieurs Formateurs Experts effectivement certifié(s) au moment du démarrage du cycle. La totalité du cycle est animé par un ou plusieurs Formateurs Experts. Au-delà des 147 heures, des interventions peuvent être effectuées par un Maître-Praticien spécialisé dans un domaine particulier.

II.3 - Le participant

Avant de commencer la formation de Maître-Praticien en PNL, le participant doit être certifié Praticien en PNL.

En cas d'absence au cours de sa formation, le participant devra rattraper les journées manquées pour obtenir sa certification, selon des modalités propres à chaque Institut.

II.4 - La certification

La certification de Maître-Praticien en PNL sera octroyée après évaluation des connaissances et des compétences du participant selon des modalités spécifiées par contrat, et la présentation écrite d'un travail de modélisation ou de transferts des outils de PNL dans la pratique professionnelle ou sociale.



ANNEXE À L'ATTENTION DE FORMATEURS INDÉPENDANTS ET ORGANISMES DE FORMATION

Pour présenter Qualiopi, le RSCH ou le RNCP, un organisme de formation doit rédiger sa proposition en termes de « compétences » qu'elles soient transversales ou transférables.

Jacques Tardif (2006) en offre cette définition : « Une compétence est un savoir agir prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes (savoir, capacité cognitive, capacité métacognitive, savoir-faire relationnel, savoir-faire procédural, ressources physiologiques, ressources émotionnelles,...) et externes (réseaux, logiciels, banques de données, ressources documentaires, membres du collectif, moyens de l'environnement professionnel,...) à l'intérieur d'une situation dans un contexte donné. »

Le Guide méthodologique à l'élaboration d'un projet d'enregistrement au Répertoire spécifique (adresse du site internet ci-dessous) distingue les compétences transversales des compétences transférables.

Les **compétences transversales** sont des compétences mobilisables dans diverses situations professionnelles.

Les **compétences transférables** sont des compétences techniques d'un métier qui, sous réserve d'une faible adaptation (technique, technologique, organisationnelle), peuvent être mises en œuvre dans un autre métier ayant des proximités avec le premier. Une compétence transférable n'est pas une compétence transversale, en ce sens qu'elle n'est partagée que par un ensemble réduit de métiers.

METHODOLOGIE D'AIDE A LA REDACTION DES COMPETENCES

Nous rappelons aux organismes de formation que l'écriture en compétences n'est pas normée. Elle peut être décrite de différentes manières à partir du moment où elle montre une combinaison contextualisée et finalisée de savoirs en action cohérents avec le niveau attendu de maîtrise de la compétence.

L'écriture en compétences peut ainsi être structurée au moyen :

- d'un verbe d'action à l'infinitif, la compétence prenant son sens par rapport à l'action
- du « quoi » : le sujet de l'action
- du « pourquoi » ou de la « finalité », la compétence s'exprimant par rapport à un objectif ou un résultat à atteindre (pour, afin de, en vue de, à l'attention de)
- éventuellement, du « comment », la mise en œuvre de la compétence dépendant des moyens mis à disposition (l'objet de l'action, le mode opératoire ou les moyens).

Pour faciliter la rédaction des compétences, consulter le Guide méthodologique à l'élaboration d'un projet d'enregistrement au Répertoire spécifique

https://www.francecompetences.fr/app/uploads/2020/12/FC_Guide_RS_final_interactif.pdf